



SYNTHESE Fabrique « logement »

PARTICIPANTS

Une cinquantaine de participants (liste en annexe), parmi lesquels :

- Formateurs et responsables d'organismes de formation 10
- Stagiaires et délégués 21
- Conseillers Mission Locale 2
- Techniciens Région 5
- Acteurs logement 8
- Elus 2
- Autres 3

ANIMATION

Dominique et Michaël (MSE)

PRESENTATION

Stagiaires ETAPS

SYNTHESE DE LA REUNION

La fabrique s'est déroulée en 2 temps :

1. Présentation
2. Questions / réponses

1. PRESENTATION

Dominique et Mickaël ont situé le contexte de la journée : une « fabrique » intégrée à la démarche « Etats généraux de la jeunesse » et une étape de l'action « Mission (im)possible? », menée depuis plusieurs années



Région Provence Alpes Côte d'Azur



Moderniser Sans Exclure Sud

avec les stagiaires ETAPS du COTEF3. Ils ont rappelé que l'idée du guide émanait des stagiaires eux-mêmes qui ont retenu le thème du logement comme étant une des préoccupations majeures des jeunes.

Ils ont, ensuite, donné la parole à quatre stagiaires de l'ACOPAD (une première expérience pour laquelle ils se sont beaucoup investis : bravo et merci à eux !) qui ont articulé leur intervention autour de 2 questions : un guide, pourquoi et comment ?).

Le projet est passé par plusieurs phases :

Au mois d'octobre, les stagiaires des 8 centres de formation du COTEF3 ont fait l'inventaire des problématiques susceptibles de constituer un frein à leur projet de formation.

Au mois de novembre, le thème du logement a été retenu par l'ensemble des stagiaires comme étant une de leurs préoccupations. Le sujet s'est imposé à eux comme une évidence.

En matière de logement, ils ont tous déploré un manque d'information et d'accompagnement. C'est pourquoi, ils ont décidé de travailler sur un projet commun qui permettrait de résoudre ces problèmes.

Pour mieux diagnostiquer le problème, ils ont élaboré un questionnaire pour mieux connaître la situation et identifier les besoins des stagiaires par rapport au logement.

- **Identification des besoins:**

Après avoir dépouillé les résultats du questionnaire, deux besoins ont été identifiés :

- **Besoin d'être informé en matière de logement** : d'où l'idée du guide (voir le guide)
- **Besoin d'agir sur l'offre du logement** : d'où l'idée de la fabrique

2. QUESTIONS/REPONSES :

Les questions ont été préparées en amont par les stagiaires au sein de leurs centres de formations et organisées en plusieurs rubriques. Elles ont été posées par deux stagiaires.

Accès au logement

Mme Christine CARVAJAL (ACOPAD) a souligné les difficultés que les OF rencontrent pour trouver des solutions aux stagiaires en mal de logement. Mme MEURDESIOIF (MISSION LOCALE DE NICE) a confirmé ces mêmes difficultés tout en rappelant la modicité de l'offre et les délais d'attente malgré le soutien des partenaires en charge du logement.

Mme CARVAJAL a posé également le problème que rencontrent certains jeunes notamment primo arrivants pour ouvrir un compte bancaire car se pose le problème de la domiciliation. Ils ne peuvent pas fournir un RIB indispensable pour déposer un dossier auprès d'un FJT.

Le cas d'un stagiaire primo arrivant a été évoqué et malgré le suivi mis en place (OF-ML), aucune solution n'a pu être trouvée.

Le problème se pose également pour constituer un dossier Locapass (pour la caution). Le RIB est obligatoire.



Plusieurs pistes ont été évoquées dont celle de la **Maison de justice et du droit** ou encore celle de la **Banque de France**.

Il a été précisé que les étudiants pouvaient ouvrir un compte bancaire, sans avoir à justifier d'une adresse, ce qui n'est pas le cas pour les stagiaires de la formation professionnelle.

L'accès au logement est très limité pour les stagiaires ETAPS.

Foyers de jeunes travailleurs

Pour les questions concernant les **FJT**, Madame Audrey SCAIOLA (Chef de service – Espace Soleil) s'est chargée de répondre à toutes les questions.

Elle a tenu à souligner que la demande dépasse l'offre et cela explique les délais d'attente importants.

- La durée proposée varie entre 12 et 18 mois. Au-delà, le traitement des demandes se fait au cas par cas en fonction du projet des jeunes.
- Les FJT ne sont pas adaptés aux personnes avec enfant.
- Ils sont ouverts aux jeunes de 16 à 30 ans, mais la priorité est donnée au 18/ 30 ans.
- Le loyer s'élève à 350€ (charges comprises)
- Les locataires peuvent bénéficier d'un suivi socio-éducatif

Hébergement d'urgence

Mme Muriel MASSEGLIA (ACTES JEUNES) a fait le même constat en rappelant l'insuffisance des places proposées par rapport à l'explosion de la demande.

- Le rôle de cet organisme est **l'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)**. Il ne gère pas une structure de logement mais un ensemble de places dans le diffus.
- Le **SAO (Service d'Accueil et d'Orientation)** peut recevoir les jeunes sans rendez-vous les matins pour les écouter, évaluer leurs besoins et leur rechercher des solutions.
- Dans le cadre des **Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)**, les résidents ont un différentiel à régler + une participation symbolique de 20€. Ils doivent respecter un règlement strict : ils ne peuvent ni héberger autrui, ni accueillir des animaux.
- Chaque résident dispose d'une chambre individuelle. Un service de restauration propose deux repas par jour.

Alternatives : logement partagé, bail accompagné

- La **colocation** peut être une bonne alternative au problème. Pour se protéger, il est conseillé à chaque colocataire de signer un bail nominatif au lieu d'un bail collectif.
- Le **bail accompagné** : en partenariat avec des organismes sociaux comme le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CCLAJ)
 - Il peut favoriser les relations entre propriétaires et locataires



- Garantir le bon déroulement des termes du contrat de location
- Réussir la médiation locative

On peut le comparer au « **bail glissant** » qui se fait dans un premier temps au nom d'une structure social puis au nom du locataire. C'est un outil d'insertion par le logement.

Les aides aux logements

- Les mineurs peuvent percevoir les APL

Le logement social

- Stéphane Théron et Salima Malki (LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT), ont expliqué que Côte d'Azur Habitat a augmenté ses loyers ainsi que le montant des charges. L'attrait pour le logement social n'est plus justifié étant donné que les avantages financiers de ce type de logement ont disparu. Dans beaucoup de programmes neufs ou réhabilités, un logement social coûte désormais aussi cher qu'un logement dans le parc privé. La mixité sociale s'est faite peut-être au détriment des milieux défavorisés.
- Certaines communes préfèrent payer des amendes au lieu de faire construire des logements sociaux. L'offre est, donc, loin de répondre à la demande. Face à cette difficulté, la Région a mis en place une minoration de l'aide accordée aux collectivités (minoration augmentée récemment), dès lors que celles-ci ne construisent pas le nombre de logement sociaux fixé par la loi SRU (loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains). Avec les fonds dégagés par cette mesure, elle a mis en place un appel à projet favorisant la construction de logement pour les jeunes.

Litiges

- Suite à des questions de stagiaires du COTEFE de Cannes-Grasse-Antibes, Audrey Scaiola a rappelé le rôle de l'ADIL dans ce domaine : informations nécessaires en cas de litiges de voisinage ou de différends locataires/propriétaires, et aide aux démarches éventuelles (lettres-types, recours ...etc.).

Informations

- **Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)**, recensent toutes les informations sur le logement. Il permet de mieux répondre aux besoins des personnes en difficulté, mieux réguler les places sur le territoire et en améliorer le diagnostic.



PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Des corrections, ajouts ont été proposés par les participants (voir plus loin) pendant la séance. Les participants qui n'avaient pas encore pris connaissance du guide ont été invités à faire passer leurs éventuelles corrections ou compléments par écrit sur l'adresse accueil@msesud.fr. Une fois toutes les corrections collectées, une page sera annexée au guide.
- Monique Stotz, référente Etaps du COTEFE 4 qui représentait les référents « Mission (im)possible ? » du COTEFE de Cannes, propose de diffuser le guide sur son territoire. Elle propose également de s'informer sur les comptes NICKEL qui peuvent être ouverts dans les bureaux de tabac, sans condition de domiciliation.
- Roger Sautel de la Région a suggéré que les délégués puissent également interroger les collectivités locales, en première ligne sur la question du logement.
- Enfin, Pascale Gérard s'est engagée à examiner plusieurs pistes d'actions :
 - S'informer sur le fonctionnement de plateformes d'informations sur le logement existant dans certaines régions, afin de s'en inspirer pour une mise en place en Région PACA.
 - Voir avec les services de la Région, la possibilité d'entamer une négociation avec un réseau bancaire qui accepterait systématiquement l'ouverture d'un compte bancaire pour de jeunes adultes, stagiaires de la formation professionnelle, sans que les personnes concernées fassent preuve d'une domiciliation préalable à l'ouverture d'un compte.
 - Envisager un système qui permettrait aux FJT de solliciter directement la Région pour financer le premier mois de loyer, sachant qu'actuellement le système repose sur la mobilisation du FAJ via une procédure longue (organisme de formation -> mission locale qui décide en fonction des situations -> chèque à récupérer par le jeune).



EVALUATION DE LA SEANCE

Les fiches d'évaluation étaient peu nombreuses (12, soit ¼ des participants), mais intéressantes sur le plan qualitatif et avec une diversité de statuts :

- Stagiaires 6
- Conseiller Insertion 1
- Formateur 3
- Agent de collectivité 1
- Accompagnateur social/logement 1

EMOTICONES

Une majorité de sentiments positifs :

- Intéressé 9
- Satisfait 1
- Heureux 1
- Optimiste 3
- Joyeux 3
- Concentré 1
- Soulagé 2

PHRASES A COMPLETER

Les objectifs de la journée étaient

Du droit du logement et ce qu'il faut faire (2)

Logement/solutions

Problèmes logement (2)

Thème du logement, le guide, synthèse

Respectés

Répondre aux questions sur le logement (2)

La présentation du guide logement suite à un travail participatif

Connaître les différentes solutions locatives selon les situations

De pouvoir répondre et résoudre les problèmes financiers ou de logement selon les situations

Je retiens surtout

Qu'il y a plusieurs objectifs pour se loger (2)

Information pratique/utile

Les intervenants extérieurs qui peuvent apporter des réponses précises

Les réponses complètes apportées aux questions

La large représentation des organismes sociaux et institutionnels

Les problèmes de logement liés à l'urgence -> d'autres problèmes sont liés (RIB, déclaration de revenus)



Que chaque situation a une solution (2)

La participation des jeunes et le travail formidable qu'ils ont accompli

Les aides de l'espace soleil (2)

Les différents types de logement

Je n'ai pas aimé

Sans réponse (4)

J'ai tout aimé

Départ prématuré de certains participants

La qualité du son

Il n'y a pas de pause

Retard (démarrage à presque 14h30) + absence de pause

Ne pas exister la pause et les microphones ne fonctionnaient pas bien

Le jeu des questions/réponses était trop long : certaines personnes ont pris la parole trop longtemps avec un discours pas toujours adapté aux jeunes

Que certains cas ne soient pas résolus et qu'il n'y ait pas davantage de logement social

J'ai été surpris par

Sans réponse (2)

Un stagiaire qui n'avait pas où se loger, qu'il y a des stagiaires qui n'ont pas de maison, qu'un jeune n'ait pas de logement et soit à la rue (4)

Le nombre des participants

L'ampleur de la problématique qui fait frein à l'accès à la formation

La participation orale des personnes présentes (dommage car moins de participation de la part des stagiaires)

Le fait qu'il y ait très peu de logements d'urgence

Le monde qui s'est présenté à la réunion (2)

Toutes les aides, démarches et solutions

La manière de travailler m'a paru

Plutôt intéressante (3)

Très intéressante

Efficace, permettant d'enrichir les adresses, les compléter ...

Très bien, la démarche participative permet d'impliquer les premiers concernés, les jeunes, et de les rendre acteurs

Très bien

Bien

Très objective

Un peu bruyante

Sans réponse (1)

Pour prolonger la séance, on pourrait

Sans réponse (1)

Faire une animation (2)

Une table ronde

Faire d'autres réunions (2)

Séance riche et déjà longue, à renouveler

Faire plus des animations et faire une pause

S'échanger nos expériences



Travailler sur « comment augmenter l'offre de logement d'urgence » et sur l'ouverture d'un compte bancaire

Traiter davantage de situations

Ce que je vais faire maintenant ou ce qui va changer pour moi

Sans réponse (2)

Pouvoir orienter au mieux les stagiaires en demande

Je vais diffuser le guide autour de moi (stagiaires et professionnels)

Me renseigner pour la vie future et pour les aides (2)

Lire le guide logement

Solliciter mes parents pour qu'ils ne baissent pas les bras et chercher davantage

Je vais aider mon père à trouver un logement

Me renseigner sur les moyens d'hébergement pour les jeunes

ANNEXE

Corrections/ajouts à prendre en compte

Madame Solange THOMANN (ACOPAD) a attiré l'attention sur une erreur qui s'est glissée dans le guide.

P11. Les adresses de Menton et Nice ont été inversées.

Il manque également une adresse d'API PROVENCE.

P15. Le centre maternel du Mont Boron n'a pas été mentionné. Seul celui de Bon Voyage a été cité.

Adresse à ajouter :

Centre Maternel du Mont Boron

173, boulevard du Mont Boron - 06300 NICE

Tél. : 04 93.89.34.85 - Fax : 04 93.89.50.38

Email : centrematernel.montboron@association-alc.org

Documents à annexer

Demande logement social

